

Le mag'

L'information de l'Office Public de l'Habitat du Choletais

N°50 OCTOBRE 2018

édito

La qualité de vie de nos locataires constitue la priorité de notre Office. C'est pourquoi, nous sommes attachés à vous interroger régulièrement afin de mieux connaître et comprendre vos attentes pour toujours mieux vous servir.

Ce sont les résultats de notre dernière enquête de satisfaction, réalisée auprès de 3 400 ménages logés principalement sur les Quartiers Prioritaires de la Ville (Bretagne, Favreau, Colline, Villeneuve, Jean Monnet), que nous vous présentons pour ce dernier numéro de l'année.

Avec un taux de retour de 79 %, je tenais à remercier tous ceux et celles qui ont répondu à cette enquête. Les résultats sont encourageants avec **un taux de satisfaction de plus de 80 %** concernant la qualité de votre logement sur tous les quartiers enquêtés. Des progrès restent cependant à faire sur certains secteurs, notamment comme la propreté et le stationnement.

Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour répondre à vos attentes exprimées dans cette enquête dans un souci constant d'amélioration de la qualité de notre service mais également de votre logement, que vous souhaitez toujours plus confortable et abordable.

Malgré l'impact de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) de la loi de finance 2018 qui pèse lourdement sur le budget de notre Office, nous poursuivons notre politique d'investissement en faveur de la rénovation du patrimoine. Ce seront pour l'année 2018 près de **7,7 millions d'euros consacrés à l'amélioration du confort thermique des logements ainsi qu'à la réduction de votre facture énergétique.**

Mais, au-delà du confort de votre logement, nous sommes également attachés à améliorer votre cadre de vie et à ce titre, la vie de vos quartiers nous intéresse. C'est pourquoi, SLH vous présente et soutient les initiatives des acteurs des quartiers qui œuvrent au quotidien au mieux-être des habitants.

Bonne lecture.



Isabelle LEROY
Présidente de l'OPH
Sèvre Loire Habitat

dossier

Les résultats de l'enquête de satisfaction 2017-2018

Comme tous les 2 ans, nous mesurons votre satisfaction à travers une enquête afin d'évaluer la qualité des services proposés et trouver des solutions aux points faibles que vous nous avez signalés.

Fin 2017, une enquête de satisfaction a été menée auprès des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville de Cholet et des grands collectifs (Richardières, de Latre, Clairefontaine).

Trois thématiques étaient abordées :

- > le logement,
- > l'immeuble,
- > le quartier.

Deux questions spécifiques sur l'accès aux déchèteries et la mise en place de composteurs collectifs avaient été ajoutées.

Le taux de réponse, **79 % pour 3 489 envois**, s'est révélé élevé et conforme aux enquêtes précédentes.

Concernant **le logement**, c'est sans surprise que les meilleurs taux de satisfaction portent sur les appartements réhabilités (Chiron 96 %, Bostangis 86 %, Turbaudières 84 %, Jean Monnet 82 %). Ils augmentent significativement lors de chaque opération de rénovation (Favreau +11 %, Villeneuve +8 %).

Les locataires se déclarent **globalement satisfaits de leur immeuble**, cependant avec des résultats contrastés : corrects sur le fonctionnement des accès mais plus faibles sur la propreté des ascenseurs, des escaliers et des abords extérieurs. Dans tous les cas, **le taux de satisfaction par rapport au ratio qualité/prix est supérieur à 80 %.**

Enfin, les locataires se déclarent en nette majorité **satisfaits de leur quartier**. La qualité des espaces verts est soulignée, notamment chez les habitants des quartiers prioritaires. Des avis



La coulé verte - Bretagne

plus mitigés portent sur le manque de stationnement (Chiron, Jean Monnet) ou de commerces (Bretagne).

Les deux questions supplémentaires ont permis de mettre en avant : **un taux de possession de la carte d'accès à la déchèterie faible sur les quartiers prioritaires et un intérêt affiché pour la mise en place de composteurs collectifs pour certains immeubles.**



Concernant le premier point, SLH propose depuis l'automne 2017 à chaque nouvel entrant de transmettre sa demande auprès de l'Agglomération du Choletais et des urnes ont été mises à disposition dans nos accueils. Pour le second point, une réunion d'échanges s'est tenue avec le Service Gestion des Déchets afin d'identifier les sites intéressés par la mise en place de composteurs collectifs. Des investigations complémentaires seront menées au cours des prochains mois.

Retrouvez l'ensemble des résultats sur www.slh-habitat.fr dans « Nous connaître / Publications ».

TOUJOURS PLUS
CONNECTÉS



L'APPLICATION
EXTRANET-SLH



slh
Sèvre Loire Habitat
L'HABITAT À DIMENSION HUMAINE

Jean Monnet

Livraison des 8 logements Avenue Georges Bizet



Le 26 septembre dernier, l'immeuble avenue Georges Bizet a été livré.

Il est composé de 8 logements, dont une offre spécifique pour 4 T1 bis (foyer) :

- 4 T2 (rez-de-chaussée) labellisés « Bien Vieillir à SLH »,
- 4 T1 bis (étage) consacrés à compléter l'offre spécifique de la résidence L'Envol, située à proximité, et destinés à un public en souffrance psychologique (Association Cités du Secours Catholique).

Une inauguration est prévue le 7 décembre prochain.

Travaux d'agrandissement de l'agence Jean Monnet

Dans le cadre de la réorganisation des services de proximité et pour permettre un meilleur accueil du public, des travaux d'agrandissement sont en cours, à l'agence Jean Monnet. Ils devraient s'achever en fin d'année.

Villeneuve

Semaine des Hlm

La Semaine Nationale des Hlm s'est déroulée du 23 juin au 1^{er} juillet 2018, autour du thème "Les Hlm, terre d'innovations".



SLH a organisé, le 28 juin dernier, une visite du chantier de la réhabilitation des 463 logements du quartier Villeneuve, en partenariat avec ALTEREA (maître d'œuvre). L'occasion de voir le projet avant, pendant et après travaux, notamment avec la visite d'un appartement.

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.slh-habitat.fr dans la rubrique « Actualités » pour lire le dossier de presse.

La Colline

« Réseau d'entraide et de solidarité » au Centre Social Horizon

Dans une volonté de rompre l'isolement des habitants du quartier et de favoriser les liens sociaux, le Centre Social Horizon propose un « Réseau d'entraide et de solidarité » porté par des bénévoles. Son objectif est de proposer aux personnes seules des quartiers Colline, Girardière, Villeneuve, Clairefontaine, Turbaudières et Chambord, quel que soit leur âge, de l'aide aux petits travaux (changer une ampoule, monter un meuble, ...), au transport ou à l'acheminement d'encombrants en déchèterie.

Vous êtes intéressés par les prestations proposées par le « Réseau d'entraide et de solidarité » ? N'hésitez pas à contacter le Centre Social Horizon : 4, allée des aigles - 49300 Cholet c.s.horizon@orange.fr - Tél. 02 41 65 13 88



Points d'accueil

Les permanences pour les secteurs **Favreau** (3 rue Vasco de Gama), **Les Turbaudières** (2 rue des Ardoisiers) et **Bretagne** (9 rue Saint Corentin) sont ouvertes au public du **lundi au jeudi de 17 h à 18 h**.

Pour le secteur **La Colline** (3 allée des Hirondelles - Tour F) la permanence vous accueille de **11 h à 12 h du lundi au vendredi**.

Ces points d'accueil viennent renforcer le travail de proximité des agences du Parvis et de Jean Monnet, ouvertes de **10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (17 h le vendredi et veille de jour férié)**.

Pour plus d'informations, contactez votre agence :

► Parvis

Tél. 02 41 75 25 85
6 rue du Bordage Marc - CS 32144 - 49321 Cholet Cedex
parvis@slh-habitat.fr

► Jean Monnet

Tél. 02 41 75 25 80
19 avenue Robert Schuman - CS 32144 - 49321 Cholet Cedex
jmonnet@slh-habitat.fr

Le Jardin de Verre

► L'accès à la culture pour tous grâce au dispositif des billets à 1 €

Le Jardin de Verre est partenaire avec les associations et les acteurs sociaux du territoire. Le dispositif des billets à 1 € est soutenu et financé dans le cadre des Politiques de la Ville.

Celui-ci propose diverses activités (présentation de la programmation, visite du Jardin, découverte des métiers du spectacle, rencontres et échanges avec les équipes artistiques ...) et des places à 1 € sur tous les spectacles. Ces places sont disponibles chez les différents partenaires.

► Ça va faire un tas d'histoires - Port du casque obligatoire !

Ce temps fort abordera les récits, les narrations, les histoires ordinaires et extraordinaires, à travers toutes les formes possibles (la parole, le corps, la chorégraphie, la manipulation d'objets, ...). Pour cette nouvelle édition, 4 spectacles (avec billets à 1€ !) seront proposés pour petits et grands. L'objectif : se raconter des histoires, casques sur les oreilles !

En plus des spectacles, de nombreuses actions seront menées dans les écoles et collèges des quartiers prioritaires. Au programme : safaris sonores, contes pour les oreilles, boîtes à histoires, Alice au quartier des merveilles, ...

Pour plus d'informations vous pouvez :
Contacter Maryline Métayer au 02 41 65 13 58
Vous rendre sur www.jardindeverre.fr
ou aller directement au Jardin de Verre
13 Bd Gustave Richard - Cholet

jardindeverre
ESPACE DU SPECTACLE VIVANT

Carrefour de la santé

Le 20 juin dernier s'est déroulée la 3^e édition du Carrefour de la Santé, organisée par le Département du Maine et Loire, en partenariat avec L'Agglomération du Choletais.

La journée prévention a eu lieu dans les locaux d'Adoma à Cholet (Résidence La Richardière) où plus de **130 personnes ont été accueillies**.

Plusieurs ateliers, animés par des professionnels médicaux, paramédicaux et associations militantes, ont permis d'aborder différentes thématiques (les risques allergènes, les risques domestiques, l'hygiène buccodentaire, l'alimentation, l'activité physique, le dépistage ou encore la vaccination, ...). Une trentaine de personnes ont ainsi pu se faire vacciner.

Une belle réussite pour cette 3^e édition.



Temps fort « du geste à l'emploi »

Dans le cadre d'un financement du Contrat de Ville et en partenariat avec les acteurs de l'emploi (DIRECCTE, Préfecture, Pôle Emploi, Mission Locale, Département...), le Service Développement Social et l'Agglomération du Choletais, via le Service Développement Social et Emploi ont animé **un temps fort autour de la découverte des métiers le 19 juin dernier**.

Sur le parking du Centre Social Horizon, plus de 50 professionnels d'entreprises et d'organismes de formation ont accueilli des demandeurs d'emploi.

La rencontre s'est déroulée autour de la pratique des gestes professionnels et des mises en situation.

Sur un après-midi, **110 demandeurs d'emploi** ont pu tester différents métiers, s'essayer à la fonction d'aide à domicile, ouvrier du bâtiment, chauffeur routier, piqueur en confection, agent de propreté, employé libre-service, opérateur de production (en métallurgie, menuiserie, électronique, agroalimentaire...) ou bien encore aide de cuisine.

Pour les candidats, une expérience ludique et formatrice

Cette expérience inédite dans le Choletais a non seulement permis au public en recherche d'emploi de découvrir des métiers, mais également de se faire connaître, de susciter l'intérêt de recruteurs et de se découvrir des talents, dans un climat favorisant le dialogue.

Pour certains, cette action a permis la signature de contrats de travail ou d'entrées en formation. Les demandeurs d'emploi ont apprécié cet événement leur permettant de découvrir différents métiers, par la pratique et dans un climat de confiance.

Pour les recruteurs, des entretiens sous un nouvel angle

Grâce à cet événement, les recruteurs ont été mis en relation avec des candidats au parcours atypique, qu'ils n'ont pas l'habitude de rencontrer.

Via des mises en situation, ils ont pu découvrir le talent, la motivation du public et se projeter dans la signature de contrats de travail et/ ou de formations.

Également satisfaits, les employeurs ont exprimé l'envie et le besoin de participer de nouveau à un temps de rencontre avec des candidats ayant des profils différents (préparés, motivés).



A vendre

Terrains

Des terrains libres de constructeur sont disponibles :

- **Le Ruisseau I à Saint Christophe du Bois** (1 parcelle) à partir de 55 € le m² TTC.
- **Le Hameau de la Fontaine à Jallais** (7 parcelles) à partir de 40 000 € TTC.

Location-accession

- **Le Hameau de la Fontaine à Jallais**



Photo non contractuelle

4 logements de type 4 en location-accession (BBC-RT 2012)

- > Surface habitable de 89,38 m²
- > Rez-de-chaussée : Entrée - cuisine - séjour - chambre - salle de bains et WC
- > Etage : 2 chambres - salle de bains - WC
- > Chauffage gaz et panneau photovoltaïque
- > Jardin, deux terrasses, garage

PRIX TTC : 175 000 € net vendeur

hors frais de notaire

Loyer jusqu'à la levée d'option :

Part locative : 600 €/mois + Part acquisitive 250 €/mois

Les Bretonnais à Bégrolles en Mauges (livraison prévue en avril 2019)

1 logement de type 4 en location-accession (BBC-RT 2012)

- > Surface habitable de 86 m²
- > Entrée - cuisine - séjour - 3 chambres - salle de bains et WC
- > Chauffage gaz et panneau photovoltaïque
- > Terrasse, Jardin, garage

PRIX TTC : 162 000 € net vendeur

hors frais de notaire

Loyer jusqu'à la levée d'option :

Part locative : 580 €/mois + Part acquisitive 220 €/mois



Photo non contractuelle

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.slh-habitat.fr dans la rubrique « Les Offres / Location - Accession ».

>>>

Le programme des travaux sera le suivant :

- Isolation des façades par l'extérieur,
- Remplacement des portes d'accès principales et secondaires,
- Modification des colonnes montantes dans les parties communes,
- Modification de la typologie de 20 logements pour la création de 4 ascenseurs,
- Réfection des embellissements dans les logements et les parties communes,
- Mise en sécurité électrique des logements,
- Motorisation des volets roulants,
- Remplacement des caissons VMC,
- Remplacement des radiateurs et des chaudières,
- Restructuration des salles de bains,
- Remplacement des équipements sanitaires.

Le coût du programme est estimé à 1 980 000 € TTC. Les travaux débuteront en septembre 2019 et devraient se terminer en décembre 2020.

Ce lourd programme de travaux ne permettra pas d'intervenir en site occupé. Le bâtiment devra être entièrement vidé au 30 juin 2019. Les locataires ont été informés courant septembre par courrier.

Une journée de sensibilisation avec Alisée



SLH a décidé d'organiser des ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie à destination des locataires concernés par la réhabilitation. Les ateliers se dérouleront, courant novembre, dans le logement témoin et seront animés par l'association Alisée (Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement) :

- Economies d'eau,
- Utilisation des différents appareils (chauffage, chaudières, sèche-serviettes, ...),
- Ampoules économiques ...

Les locataires des logements réhabilités recevront par courrier les informations sur cette action et devront, s'ils souhaitent participer, s'inscrire auprès de leur agence.

La Maison de l'Enfance également réhabilitée

Après 10 mois de travaux, la Maison de l'Enfance Favreau va pouvoir accueillir de nouveaux les enfants, parents et professionnels. Mises aux normes, accessibilité, redistribution des espaces intérieurs, rénovations des surfaces (sols, murs, plafonds) vont permettre d'apporter plus de confort et de sécurité aux utilisateurs.

Une requalification urbaine importante

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier Favreau, le programme de rénovation urbaine prévoit des interventions importantes sur les aménagements extérieurs (abords d'immeubles, espaces verts et voiries). Elles porteront sur :

- La création de parvis en pied de bâtiment pour sécuriser les piétons et embellir les abords des immeubles,
- La simplification et la modification du schéma de circulation en supprimant et en déplaçant des voiries,
- L'augmentation des places de stationnement en les repositionnant afin d'adapter la demande et d'endiguer le stationnement sauvage,
- La création de cheminements doux et sécurisés sur la totalité du quartier connectés aux quartiers périphériques,
- La création d'espaces paysagers identitaires et conviviaux avec une offre de jeux et de sports adaptée à la demande,
- La rénovation des réseaux eaux usées, eaux pluviales (gestion intégrée) et eau potable,
- La rénovation du réseau d'éclairage public et l'extension du réseau de la fibre optique,
- Le remplacement de colonnes à déchets existantes par des colonnes à déchets enterrées.
- Le coût de ces interventions est estimé à 2 900 000 € pour la Ville de Cholet et 887 000 € pour l'Agglomération du Choletais.

en bref...

Rappel - Chèque énergie

Vous avez reçu un **chèque énergie** pour payer vos factures d'électricité, de gaz... ?
Vous avez jusqu'au **31 mars 2019** pour l'utiliser.

Pour plus d'informations rendez-vous sur <https://chequeenergie.gouv.fr/> ou contacter le 0 805 204 805 (appel gratuit).



vie des quartiers

agence du Parvis

Favreau

Le quartier Favreau en pleine restructuration

L'Agglomération du Choletais a engagé aux côtés de la Ville, de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et des bailleurs sociaux, dont SLH, **un nouveau programme de renouvellement urbain de plus de 10 millions d'euros, dans le quartier Favreau** pour une durée de plus de 5 ans. Ce projet, reconnu d'intérêt régional, bénéficie de financements de l'ANRU, de la Région des Pays de la Loire et de fonds européens FEDER.

Ce programme porte sur l'habitat, les équipements, le commerce et les espaces publics. Une consultation des habitants avait été lancée fin août 2016 avec l'aide des membres du Conseil Citoyen de Favreau Les Mauges.

Une réhabilitation lourde : 170 logements (rues Maréchal Lyautey, Jean-Baptiste Charcot et Christophe Colomb)

Les interventions sur les 170 logements sont importantes et concernent, au-delà du traitement thermique des façades, l'ensemble des équipements du logement (sanitaire, Ventilation Mécanique Contrôlée,



Réhabilitation du quartier Favreau

électricité, revêtement des murs, plafonds et sols) ainsi que les parties communes. Aujourd'hui, seulement une dizaine de logements sont encore en travaux. L'opération devrait se terminer courant novembre. Le coût total de l'opération s'élève à 4 800 000 € TTC.

Une restructuration complète de 40 logements

En ce qui concerne les 40 logements de la rue Dumont d'Urville, nous vous avons informés qu'une rencontre avec les membres du Conseil Citoyen de Favreau - Les Mauges et les représentants des locataires de SLH avait été organisée afin de réfléchir sur les orientations à prendre en matière de rénovation du bâtiment. Suite à cette concertation, il a été décidé de restructurer intégralement les logements pour obtenir 30 T3 et 10 T4.

>>>

vie des quartiers

agence du Parvis

Câlins

La réhabilitation des deux tours, Aubigné et La Frairie, aux Câlins

Les deux tours vont connaître une importante réhabilitation. Le programme des travaux est estimé à 1 350 900 €. Les interventions sur la tour Aubigné se dérouleront d'octobre 2018 à mars 2019 et pour la tour La Frairie de février 2019 à septembre 2019.

Les esquisses des façades extérieures ont été choisies.



Avant / Après

Bretagne

Des vacances bien méritées pour 15 jeunes du Centre Social Pasteur

8 filles et 7 garçons ont pu partir durant 10 jours en vacances dans les Landes. Pour concrétiser leur projet, plusieurs réunions ont été organisées et les jeunes ont également dû participer à des missions d'autofinancement : participation à l'organisation de la fête de Noël, organisation d'un loto et participation aux chantiers jeunes.

En effet, depuis plusieurs années, des chantiers jeunes sont organisés par l'Agglomération du Choletais (service SDS) avec le Centre Social Pasteur et auxquels SLH participe.

Ce dispositif vise à accompagner les projets de jeunes, en contrepartie d'un investissement dans des actions d'utilité collective, dans une perspective de prise de responsabilité et dans un processus d'accès à l'autonomie. Ainsi, une partie du groupe a participé au dispositif en repeignant les caves sur le quartier Bretagne. L'autre partie est intervenue aux côtés de la Régie de Quartier (nettoyage des parties communes des bâtiments du quartier pour les uns et entretien des espaces verts pour les autres).

Une fois ces tâches réalisées, les jeunes, accompagnés de 3 animateurs, ont pu profiter de leurs vacances. Au programme : découvertes de paysages, rencontres avec d'autres jeunes, piscine, parc aquatique, randonnées, rafting et excursions en Espagne (Bilbao et San Sébastian).



Communes

Pose de la première pierre à Bégrolles en Mauges

Le 14 juin dernier s'est déroulée la pose de la première pierre des 8 logements (6 locatifs et 2 en location accession) à Bégrolles en Mauges. Le projet a pour objectif de redensifier le centre bourg. Les logements, situés à proximité des commerces et autres services, participeront pleinement à la vie de la commune. 2 logements seront labellisés « Bien Vieillir à SLH ».

C'est un premier partenariat entre SLH et la commune de Bégrolles en Mauges que nous souhaitons voir renouvelé très rapidement.

Inauguration

La Romagne Le Domaine de la Croix des Rouleaux

4 logements
le 12 juillet 2018.

Mazières en Mauges La Forêt

3 logements et 1 commerce
le 4 octobre 2018.



zoom sur...

La période des élections des représentants des locataires se déroulera du 28 novembre au 11 décembre 2018.

Le dépouillement aura lieu le 12 décembre 2018.

Dans quelques jours se tiendra l'élection des représentants des locataires. Vous hésitez encore ? Voici 6 bonnes raisons de voter :

> Parce que les représentants défendent vos intérêts

Voter aux élections, c'est la possibilité pour vous, locataires, de défendre vos intérêts au Conseil d'Administration de SLH (4 représentant-e-s pour un Conseil de 23 membres). Les représentants des locataires rencontrent le bailleur personnellement plusieurs fois par an pour lui parler des résidences, lui faire part des questions ou des remarques des locataires. Ils participent aux Commissions d'Attribution des Logements, aux Conseils de Concertation Locative.

> Parce que voter, c'est s'exprimer

Vous votez pour que votre avis puisse être pris en compte. Parmi les programmes des différents candidats, vous pouvez choisir celui qui répond le mieux à vos attentes et à vos besoins.

> Parce que les représentants prennent des décisions importantes qui concernent directement les locataires

Travaux, qualité des logements, entretien des parties communes, gestion de la résidence, avenir du quartier, maîtrise des charges, attributions de logements... Les décisions votées en Conseil d'Administration impactent votre quotidien. Choisir des représentants, c'est agir concrètement pour que votre quotidien s'améliore.

> Parce que les représentants sont aussi des locataires à SLH

Les représentants partagent le quotidien des locataires qu'ils représentent. Ils vivent dans une résidence gérée par SLH, ils connaissent donc la réalité du terrain et partagent les mêmes intérêts.

> Parce que les représentants ont un vrai pouvoir de décision

Orientations stratégiques et budgétaires de l'Office, programmes de travaux et de développement, augmentation de loyers, vente de patrimoine... Sur tous ces sujets, les représentants des locataires participent à la prise de décision du Conseil d'Administration, disposant d'un droit de vote à égalité avec les autres administrateurs.

> Parce que voter, c'est facile

SLH vous informera des modalités précises de vote dans les semaines précédant le scrutin.

Le vote se fera par correspondance, en renvoyant le bulletin de vote choisi, dans une enveloppe T (sans frais). Il est anonyme car il y a deux enveloppes distinctes, une avec vos coordonnées pour vérifier votre éligibilité et s'assurer que vous ne votiez qu'une seule fois (un seul vote par logement). Une deuxième contenant une enveloppe anonyme avec le bulletin que vous aurez choisi.

Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier. Vous, locataires, êtes les premiers concernés !



réponse à votre question

Quand dois-je renouveler ma demande ?

- La demande de logement social a **une durée de validité d'un an**, à compter de sa date d'enregistrement, ou le cas échéant de son dernier renouvellement.
> **Un mois avant l'expiration du délai**, le SNE (Système National d'Enregistrement de la demande de logement social) vous notifie que vous devez renouveler votre demande.
- Cette démarche peut être réalisée en ligne, sur le site du fichier commun départemental ou par courrier en retournant l'attestation de renouvellement jointe au courrier de la SNE.

- **Une demande non renouvelée est automatiquement annulée**, elle est cependant conservée dans nos fichiers informatiques pendant **une durée de 6 mois**. Pendant cette période, elle peut encore être réactivée.
- **Passé le délai de 18 mois**, à compter de la date de création de la demande ou de la date de renouvellement, **votre dossier sera archivé et ne pourra plus être réactivé**.

Après enregistrement par le service, vous recevrez une attestation de renouvellement que vous devez conserver.

Si vous ne renouvelez pas votre demande, elle sera annulée. Vous devrez alors recommencer toutes les démarches et vous perdrez votre ancienneté.

participez à la question du locataire

Vous avez une question ? N'hésitez pas à nous en faire part. Chaque numéro du MAG' vous permettra d'évoquer un thème qui pourra être abordé.

Mr / Mme Adresse

E-mail

Renvoyez-nous ce coupon à l'adresse : Sèvre Loire Habitat - Service Communication
34, rue de St Christophe - CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX ou par courriel communication@slh-habitat.fr



Cet imprimé a été réalisé dans le respect des normes du label Imprim'Vert avec des encres végétales. Imprimé sur papier «cococon 60 gloss» qui contient 60 % de fibres recyclées.

N°50 - Octobre 2018

Le mag' : le journal de l'OPH du Choletais

Directeur de la publication : Isabelle LEROY
Responsable du comité de rédaction : Caroline LETOURNEUX
Conception : RC2C 05 46 45 84 00
Réalisation et Impression : ICI - Cholet 02 41 46 12 55
Dépôt légal : N° 560 - Octobre 2018
Crédit photos : Sèvre Loire Habitat - 34, rue de St Christophe
CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX - Tél. 02 41 75 25 25

